

Le mot du Secrétaire général

Le 6 décembre 2018 auront lieu, vous le savez, les élections des représentants du personnel dans toutes les instances de la Fonction publique. Notre syndicat s'y présente seul ou en alliance afin de poursuivre son action pour la défense des personnels et de leurs statuts.

Voter est un acte citoyen d'une grande importance. Toute la représentativité des organisations syndicales pour les 4 ans à venir sera basée sur les résultats de ces élections. Mais plus que tout, l'importance que le chef de l'état, le gouvernement et les hauts fonctionnaires de l'administration donneront au dialogue social et aux organisations qui représentent les personnels de la fonction publique, dépend fortement du taux de participation à ces élections.

Le 6 décembre, allons voter massivement pour que l'abstention ne donne pas le champ libre à toute forme de dérive contre les services publics que nous défendons au quotidien.

Entre les réorganisations bâclées, le manque de temps des managers pour s'occuper correctement de leurs équipes, l'autisme de certaines directions... pas un jour ne se passe sans une occasion pour EFA-CGC de soutenir un collègue, de dénoncer une dérive, de réclamer la réparation d'injustices.

Je vous invite à soutenir et encourager les propositions et les actions portées par EFA-CGC. Mettez le 6 décembre dans l'urne, ou dans l'enveloppe n°1 pour les votes par correspondance, les bulletins qui portent les logos de l'Alliance du Trèfle, de Services Publics CFE-CGC ou d'EFA-CGC.

Chaque voix compte pour faire gagner les idées que nous portons pour vous.

Sommaire

SOMMAIRE	1
ELECTIONS PROFESSIONNELLES	2
MOBILITÉS	3
FONCTION PUBLIQUE	4
ACTUALITE PAR STRUCTURES	5
MAA	5
ASP	7
MTES	8
AGENCES DE L'EAU	9
CNPF	9
ONCFS - AFB	10
ONF	11
VIE SYNDICALE	14
ASSEMBLEE GENERALE	14
RELINIONS DE SECTION D'ALITOMNE	14

Elections professionnelles

(voir aussi les sections pour chaque structure)

Soutenez les listes EFA-CGC

D'une manière générale pour les CTM du MAA (bulletin Alliance du Trèfle), et le CTM du MTES (bulletin Services Publics CFE-CGC) vous voterez à l'urne le 6 décembre prochain. Si vous êtes absents ce jour-là demandez un kit de vote par correspondance à votre RH de proximité. Il se peut que pour le scrutin au CTM vous soyez amené à voter par correspondance, tout comme pour les scrutins des CT centraux de vos établissements. Suivez les recommandations ci-après. Pour les scrutins des CT de proximité les situations sont diverses et reportez-vous aux consignes de vote. Enfin, pour les CAP locales ou ministérielles et les CCP locales ou ministérielles le vote se fait par correspondance.

Pour les CAP des TSMA, des Attachés et des IAE du MAA, nous nous présentons sur la liste CAP Ensemble, issue de l'alliance CFTC/EFA-CGC/CFDT. Pour la CAP des SA du MAA, nous vous encourageons à voter pour la liste CFDT, en cohérence avec les alliances conclues pour les autres CAP. Pour les CAP de l'ONF, la CAP des Techniciens de l'environnement et la CCP du MTES, EFA-CFC se présente seul.

Quelques recommandations

- Vérifiez si vous figurez sur les listes électorales mises à disposition par votre structure.
- Regardez bien au moment où vous recevez le matériel de vote, si celui-ci a lieu à l'urne le 6 décembre ou par correspondance avant le 6 décembre.
- Et bien sûr : votez et faites voter pour EFA-CGC et pour nos listes d'union !

Pour les scrutins par correspondance soyez vigilant et respectez les consignes notamment :

- · Votez dès réception du matériel
- S'il manque des bulletins, contactez immédiatement votre RH de proximité et EFA-CGC
- Après avoir glissé le bulletin dans l'enveloppe n°1 et glissé celle-ci dans l'enveloppe n°2, n'oubliez pas de compléter avec vos coordonnées et surtout signez à l'emplacement prévu sous peine de nullité de votre vote!
- Glissez l'enveloppe n°2, remplie et signée, dans l'enveloppe n°3 et postez-la!

Attention aucune rature ou modification, même si vous constatez une erreur sur le bulletin de vote, qui serait classé comme un vote nul au dépouillement !

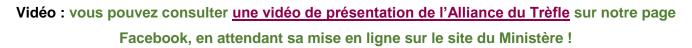
Pensez qu'en DDI, on vote pour 2 CTM distincts (MAA et MTES) selon que son corps est géré par l'un ou l'autre ministère. Les agents décroisés continuent de voter pour leur ministère de gestion!



Communication FFA-CGC

Vous trouverez sur le site Internet <u>une rubrique</u> pour tout savoir sur les élections professionnelles dans vos structures (CT et quelques CHSCT) et pour les commissions paritaires (CAP et CCP) : les candidats, les professions de foi, les affiches de campagne ...

Des dépliants, des gadgets (balles anti-stress Alliance du Trèfle) seront distribués sur des sites choisis : accordez un bon accueil à nos ambassadeurs qui s'investissent pour nous tous, et soutenez les!





MOBILITÉS

Cycle d'automne

Les comptes rendus des CAP et CCP auxquelles siège EFA-CGC sont mis en ligne sur <u>le site EFA-CGC</u>, ainsi que les déclarations liminaires. Les liens vers les postes proposés au MAA, au MTES et dans les établissements rattachés sont aussi sur le site.

CAP des IAE

La CAP des IAE se tiendra les 28 et 29 novembre prochains.

Elle traitera également des mobilités, du tableau d'avancement IDAE 2019, des intégrations, détachements et recours. Notez que l'examen de l'accès à la liste hors classe, initialement prévu lors d'une CAP distincte, est finalement à l'ordre du jour les 28-29 novembre. Pour rappel, la liste d'aptitude IAE est traditionnellement examinée à la CAP de février-mars.

Pensez à transmettre vos dossiers aux représentants EFA-CGC!

CPS des IAE de l'ONF

La CPS s'est tenue le 7 novembre dernier. La déclaration liminaire et le compte-rendu sont en cours de diffusion à tous les IAE. Nous déplorons entre autres que l'ONF n'ait même pas classé les demandes externes.

FONCTION PUBLIQUE

Egalité professionnelle dans la fonction publique : rapport annuel

Le rapport annuel de la DGAFP sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique vient de paraître : Rapport annuel 2017

Focus sur le Brown-out

L'Alliance du Trèfle a rédigé un focus sur le brown-out. Moins connu que le burn-out, celui-ci impacte malheureusement de plus en plus d'agents, déstabilisés par les évolutions de leurs missions et par une perte de sens au travail : **Brown-out : quand le travail perd son sens**

Action publique 2022

Peu après le <u>rapport du Comité Action publique 2022</u>, deux circulaires du Premier ministre du 24 juillet 2018 sont parues relatives à l'organisation de la fonction publique de l'Etat :

- Organisation territoriale des services publics
- Déconcentration et organisation des administrations centrales

De profonds changements sont envisagés par ces circulaires :

- Transfert à des agences de missions actuellement exercées par l'Etat (MTES notamment)
- Décentralisations/recentralisations de missions avec les Régions
- · Recentrage de l'Etat sur ces missions de contrôle
- Renforcement du niveau départemental concomitamment à une remise en question des missions des administrations centrales ...

Les Préfets de région ont été invités à faire remonter leurs propositions au mois d'octobre. Le 29 octobre 2018 sont ensuite parues les conclusions du comité interministériel de transformation publique.

Les principales conclusions du comité portent sur la généralisation du recrutement de contractuels, l'augmentation de la part d'intéressement dans les salaires, la modularité des services de l'Etat, la facilitation des mobilités entre Ministères et avec le privé, la fusion des fonctions support (hors RH) dans les DDI et la diminution du rôle des CAP.

Vous trouverez notre analyse de ces orientations <u>dans le compte-rendu de notre rencontre du 13</u> novembre avec le Ministre de l'Agriculture.

Important : poursuite des réflexions thématiques

Dans quelques jours vous allez pouvoir prendre connaissance du document contenant les **propositions** d'EFA-CGC pour le maintien des compétences techniques et administratives dans les services déconcentrés de l'Etat. Travail piloté par la Secrétaire Générale adjointe, Hélène DUCHEMIN.

Il fait suite aux deux dossiers thématiques suivants déjà parus :

- Dossier sur l'avenir de la gestion des forêts publiques
- Gestion de la biodiversité et structures intervenantes

Ces documents de réflexion constituent des éléments forts d'analyse et de propositions pour EFA-CGC. Ils sont consultables en ligne <u>sur notre site internet.</u>

ACTUALITE PAR STRUCTURES

MAA

(Ministère de l'agriculture, de l'alimentation)

Entretien avec le Ministre le 13 novembre

Dans le cadre du CTM et suite au récent remaniement ministériel, une délégation de l'Alliance du Trèfle a rencontré le 13 novembre, le nouveau ministre Didier GUILLAUME et lui a fait part de ses principaux sujets de préoccupation :

- Action publique 2022
- Les parcours professionnels
- La gestion des aides de la PAC
- L'enseignement agricole
- La sécurité sanitaire
- La situation de l'ONF

Concernant l'ONF, l'Alliance du Trèfle a demandé un entretien afin d'aborder de façon spécifique la question de l'avenir de la forêt publique et du fonctionnement de l'ONF.

Comité Technique Ministériel budgétaire (CTM) du 24 septembre

Stéphane TRAVERT, alors ministre de l'agriculture et de l'alimentation, a présenté aux organisations syndicales <u>le projet de budget 2019</u> du ministère.

A cette occasion, nous lui avons fait part de nos inquiétudes tant vis-à-vis de ce projet, que, plus largement, des annonces d'action publique 2022 et des effets potentiels des deux circulaires du 24 juillet 2018 sur l'organisation territoriale.

Vous pouvez consulter notre déclaration et le compte-rendu avec les réponses du Ministre sur <u>le site de</u> <u>l'Alliance du Trèfle</u>.

Comité Technique Ministériel (CTM) du 4 octobre

Le comité technique ministériel s'est réuni le 4 octobre sous la présidence de Philippe Mérillon, Secrétaire général par intérim. EFA-CGC y était représenté, au sein de l'Alliance du Trèfle, par Valérie Boyé.

En plus des points abordés dans l'ordre du jour et au travers de <u>la déclaration liminaire</u>, nous avons interpellé le Ministère sur les points suivants :

- Pression sur des candidats aux élections du 6 décembre 2018
- Conditions de travail dans les abattoirs
- · Situation financière de l'Office National des Forêts
- Impact du futur déménagement de la DRAAF de Montpellier

Vous trouverez tout le détail de la réunion et les réponses apportées par l'administration dans <u>le compterendu de ce CTM.</u>

Comité technique DRAAF-DAAF-DRIAAF

Le comité technique du réseau DRAAF-DAAF-DRIAAF s'est réuni le 18 octobre 2018 sous la présidence de Philippe Mérillon, secrétaire général par intérim.

EFA-CGC y était représenté par Catherine MERCIER

Vous pouvez prendre connaissance ci-dessous :

- de la déclaration liminaire de l'Alliance du Trèfle ;
- · du compte rendu de la réunion ;
- · du diaporama sur l'environnement informatique.

Groupe de travail sur les parcours professionnels de catégorie A

Ce groupe de travail s'est réuni le 10 octobre dernier en présence, notamment, du chef du service des ressources humaines et d'IGAPS référents.

L'objet du groupe de travail portait sur un projet de révision de la circulaire d'orientation sur les parcours professionnels des corps de catégorie A (Note de service du 18 juin 2014).

A noter que l'évolution la plus marquante proposée pour cette note de service est l'introduction de mesures spécifiques pour les postes en déficit chronique de candidatures

Le compte-rendu de cette réunion, à laquelle participait Valérie Boyé, est consultable <u>(ici)</u>. Un nouveau groupe de travail est programmé le 27 novembre pour finaliser la note de service.

Groupe de travail sur l'enseignement professionnel (classe exceptionnelle et mobilités)

Ce groupe de travail s'est réuni le 18 octobre dernier et portait les points suivants :

- Retour d'expérience sur les promotions 2017 et 2018 à la classe exceptionnelle,
- Bilan de la mise en œuvre d'un barème pour la mobilité des enseignants et des personnels d'éducation.

Vous pouvez consulter <u>le compte-rendu et les divers</u> <u>documents</u> remis à l'issue de la réunion sur le site de l'Alliance du Trèfle. Y figurent notamment les informations pratiques et le calendrier pour le dépôt de candidatures à la classe exceptionnelle ainsi que le barème de 2018 pour les mobilités.

Elections

L'Alliance du Trèfle se présente au CTM, CT d'administration centrale, CT des Services déconcentrés, CT DPMA (sur sigle) et CT DGAL. Elle a également déposé une liste pour de nombreux CT locaux : DRAAF, DDCSPP ou DDPP.

... Ainsi qu'à la CCP des catégories A et à la CCP catégories des B et C (sur sigle)



ASP

(Agence de services et de paiement)

Projet de fusion SEA - ASP

Le projet de fusion avec les SEA avait été évoqué dans une circulaire du 1er ministre aux ministres et préfets le 24 juillet. Certains y voyaient confirmation de la poursuite du processus de fusion, d'autres une évolution vers une simple redéfinition des missions et des liens de chacune des structures.

Le 16/10 en Comité d'Etablissement, le PDG a annoncé la confirmation de l'abandon du projet de fusion.

Guichet unique

Un autre sujet a été la mise en place de la gestion nationale du numéro unique qui répond aux questions des utilisateurs sur les emplois aidés, l'Embauche PME et l'aide aux Jeunes Apprentis. Depuis le 04 juillet c'est un pool national qui se charge de répondre ; il est composé d'une vingtaine d'agents basés dans les directions régionales. Si la direction se félicite de la réussite technique du dispositif et des taux de réponses, EFA-CGC demeure circonspect quant à la capacité des agents à apporter une réponse de qualité sur tous les types de demandes. Affaire à suivre.

Réaménagement des bureaux au siège à Limoges

La direction a lancé, en concertation avec ses services, un vaste projet de réaménagement des locaux du siège. Les Organisations Syndicales n'ont été que tardivement consultées au moment de présenter ce point au CTL siège. Elles ont alors exigé que ce sujet soit abordé au préalable en CHSCT pour étudier les aspects santé et sécurité des agents.

La direction a pris l'engagement, comme lui demandait EFA-CGC, de pratiquer d'éventuels ajustements une fois les aménagements réalisés et a présenté un projet plus documenté au CTL siège du 17/09/2018. Elle devra le resoumettre au prochain CHSCT.

Nous serons très attentifs au respect des engagements pris!

Communication

La communication s'est retrouvée au centre des débats du dernier CTE le 16 Octobre 2018.

Interpellé par les représentants d'EFA-CGC sur la campagne de dénigrement dont notre établissement est victime dans les médias, le PDG a dû convenir que le devoir de réserve vis-à-vis de nos donneurs d'ordre ne doit pas empêcher de dire les faits, et que la mission communication va donner des éléments à la presse locale. Il a en outre affirmé que la direction agissait aussi en direction des agents en leur communiquant des éléments de langage.

La direction a aussi présenté un bilan de la phase intermédiaire de la mise en place du numéro unique commencé durant l'été en produisant les résultats d'une enquête réalisée auprès des 247 agents ayant participé à l'opération dont le principal mérite est d'exister!

D'autres sujets ont tout de même été présentés. :

- La mise en place du RIFSEEP pour les catégories C à compter du mois de décembre.
- La réorganisation de la DSDA (jugée trop minime pour être soumise au vote des OS).
- Les bilans de l'activité de l'AUDAS et de la médiatrice en 2017.

Elections professionnelles

A noter que pour la première fois, tous les collègues en poste à l'ASP, FranceAgrimer, l'ODEADOM, l'INOA et l'INFOMA votent au CTM du MAA.

MTES

(Ministère de la transition Ecologique et Solidaire)

Nouvelle réforme annoncée!

Le départ de Nicolas HULOT ne met pas un terme aux projets de la nième réforme dans le cadre de CAP 2022. Dans un premier temps EFA-CGC a adressé <u>une lettre ouverte à Nicolas HULOT</u> pour lui faire part des éléments factuels qui mettent en évidence les injonctions contradictoires entre la nécessaire prise en compte des évolutions du climat et de la perte de la biodiversité alors que les actions menées conduisent à une fuite en avant par la mise en place de multiples dérogations locales et la volonté d'abandon des compétences techniques dans les services de l'Etat et de ses établissements publics.

C'est dans ce cadre qu'EFA-CGC a <u>interpellé le nouveau Ministre d'Etat</u> pour l'alerter sur ces questions fondamentales à la fois de compétences techniques des services de l'Etat et des établissements publics mais également du maintien d'un niveau d'expertise de haut niveau.

Des rapports alarmants!

Les rapports contributifs des préfets de région à action publique 2022 ont été transmis au premier ministre fin octobre. Celui d'Auvergne-Rhône-Alpes notamment, à la rédaction duquel les personnels n'ont été associés que tardivement et parce qu'ils en ont pris l'initiative, est alarmant. Le dessaisissement de certaines procédures essentiellement instruites au niveau régional par les DREAL est explicitement envisagé au profit d'une instruction à l'échelle départementale.

C'est le cas notamment des dérogations à la protection des espèces ainsi que des instructions afférentes aux réserves naturelles nationales, aux sites classés et inscrits.

Les risques sont assez clairs : une dilution des compétences en matière d'espèces et d'habitats au profit des collègues de DDT, nécessairement moins spécialisés, et surtout des arbitrages entre enjeux faits directement à l'échelon départemental, au plus près de la pression exercée par le porteur de projet.

EFA-CGC avait alerté à 2 reprises cette année le ministre de la transition écologique sur l'évolution de la prise en charge des questions d'écologie par les préfets. C'est également au premier ministre que nous nous adressons cette fois.

Elections professionnelles

Le 6 décembre c'est le moment de voter et de faire voter pour la liste présentée par EFA-CGC avec le logo Services Publics CFE-CGC. C'est une opportunité de mettre en avant la force de proposition de notre syndicat, son approche d'un dialogue social constructif et sa capacité à défendre les intérêts collectifs et individuels.

A noter que les collègues IAE en poste au MTES votent au CTM du MAA ainsi que, pour la première fois, tous les collègues en poste à l'ASP, FranceAgrimer, l'ODEADOM, l'INOA et l'INFOMA.



Agences de l'eau

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC)

RMC est déjà bien engagée pour les prochaines élections. La liste pour le CT local et la liste pour la CCP locale est déjà construite. Bravo pour cet engagement et un très grand merci à ceux qui font confiance à EFA-CGC et à ses représentants.

Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB)

Les collègues du syndicat de la Fédération des personnels de l'Agence de l'eau Loire Bretagne ont décidé de rejoindre EFA-CGC. Une campagne de communication dynamique interne est engagée pour que nos collègues puissent s'approprier cette évolution.

Le Conseil Syndical d'EFA-CGC remercie nos collègues de cette confiance et le Secrétaire Général s'est rendu dans les locaux de l'AELB le 4 octobre dernier pour un premier contact avec nos nouveaux adhérents et s'imprégner des problématiques de cet établissement.

Perspectives dans les autres agences de l'eau

Le Conseil syndical souhaite que la synergie entre ces deux agences de l'eau permette à la fois, d'alimenter les réflexions et les propositions sur l'avenir de ces établissements publics et de leurs personnels, mais également de nourrir le site internet et les Info-Mail de contributions utiles aux collègues de toutes les Agences de l'Eau.

CNPF

Centre national de la propriété forestière

Situation compliquée

La situation au CNPF s'avère de plus en plus difficile avec une démotivation croissante même si elle est variable selon les régions. Les causes sont multiples :

- Les difficultés budgétaires de la structure liées à la diminution constante de la contribution du MAA.
- Des charges de travail en augmentation, du fait d'une diminution des effectifs, en contradiction avec le nombre de missions confiées à l'établissement et les objectifs croissants, mais aussi de l'inflation du temps passé à « rendre compte », au détriment de la réalisation des missions.
- Le recours accru aux contrats précaires (CDD) avec peu de perspectives de carrière au sein de l'établissement.
- Une articulation entre le niveau national et régional délicate qui se cumule avec la fusion des centres régionaux pour s'adapter aux nouvelles régions, ce qui ne conduit pas toujours à assurer aux agents un minimum de sérénité au quotidien.
- · Un déficit de reconnaissance.

Elections professionnelles

Dans ce contexte et après plusieurs années d'absence, EFA-CGC est de retour pour les élections au CT et à la CCP. La <u>profession de foi de nos candidats</u> est disponible sur notre site.

L'équipe EFA-CGC fraîchement élue au Conseil d'Administration (CA) a déjà apporté du changement au fonctionnement de l'établissement : davantage de communication sur les décisions du CA, modification de la note mobilité, ouverture d'un débat sur les CDD ...).

Il faut maintenant confirmer l'excellent résultat réalisé pour les élections aux CA du CNPF et des CRPF! Alors votez et faites voter EFA-CGC!

ONCFS - AFB

Office national de la chasse et de la faune sauvage – Agence française de la biodiversité

Fusion de l'ONCFS au sein de l'AFB

Après des années de tergiversations et d'incertitudes sur le devenir de notre établissement, la réforme est enfin annoncée et son chantier lancé.

Notre position a toujours été favorable à une évolution de l'ONCFS afin de pouvoir faire progresser les carrières des personnels et d'adapter leurs nombreuses compétences aux nouveaux enjeux de la protection de l'environnement.

Le projet de loi pour la fusion de l'AFB et de l'ONCFS va être déposé sur le bureau du Parlement. L'objectif est de réunir les deux établissements pour le 1^{er} janvier 2020. C'est donc un nouveau défi qui s'engage pour que les missions, que vous remplissez avec professionnalisme et passion dans votre établissement puissent perdurer dans cette future entité.

EFA-CGC force de proposition

Comme dans tous les domaines, notre syndicat se veut pragmatique et efficace. Un travail collectif a donc été mené en 2017-2018 pour aboutir à un document de réflexion sur la **Gestion de la biodiversité et les structures intervenantes**. Ce document très complet établit les constats et indique toutes nos propositions pour cet enjeu majeur pour notre société.

Elections professionnelles

Vous allez élire prochainement vos représentants au CTM du MTES, au CT de l'ONCFS, aux CAP locales et ministérielles et aux CCP locales et ministérielles, c'est donc, au regard du projet de fusion, le moment de choisir ceux qui seront le plus à même de faire des propositions constructives respectueuses de vos intérêts collectifs et individuels.

Vous constaterez que dans les listes des candidats pour représenter les personnels au CTM du MTES seule la liste Services Publics CFE-CGC/EFA-CGC recense des personnels de l'ONCFS de tous statuts! Faites-le savoir!





ONF

Office national des forêts

Convention Collective

La mise en œuvre de la future convention collective nationale (CCN) qui s'appliquera à tous les salariés de l'ONF à partir du 1er janvier 2019 reste très polémique. La direction de l'ONF a fait savoir aux délégués syndicaux centraux qu'il serait possible de mettre en place, sur le temps de travail, des journées d'informations à destination des salariés. Dans ce cadre, les syndicats signataires déploient déjà beaucoup d'énergie pour expliquer aux personnels que cette nouvelle CCN est bonne pour eux et qu'ils seront tous gagnants suite à son application. **Cette analyse est très loin d'être partagée par EFA-CGC** qui a décidé de mettre également en place des journées d'informations "**vérité** », qui permettent aux personnels de droit public ou privé de mieux comprendre cette convention. Le déroulement de ces réunions est en cours partout en France, n'hésitez pas le faire savoir et à y participer!

Des annonces alarmantes

Des informations inquiétantes ont filtré début juillet sur des annonces du Directeur Général concernant des réductions d'effectifs massives (1500 emplois tous statuts confondus), la diminution de 20% du nombre des UT et la suppression de 11 agences territoriales à échéance 2025 mais débutant dès 2018...

Depuis malheureusement cette information a été recoupée avec d'autres sources et constitue bien le projet du Directeur Général, comme l'a confirmé dans une version « édulcorée » le compte rendu du séminaire des directeurs d'octobre. Pourtant, l'Etablissement étant déjà "à l'os" comme différents rapports ont pu l'écrire au cours des dernières années, de telles évolutions ne pourront se faire sans la suppression de pans entiers de missions.

Le rapport CAP 2022 préconise de "responsabiliser les collectivités pour la gestion et le financement de l'ONF, dont elles n'assurent qu'un cinquième du coût de l'exploitation faite pour leur compte"... face à cette perspective qui ressemble à une recette éculée les communes prennent leurs distances.

On est bien loin d'une prise en compte des services rendus à la "Collectivité publique" par la gestion forestière hors exploitation à court terme. Et la vision technocratique actuelle laisse peu de place à un avenir pour un ONF et une forêt "multifonctionnels et durables".

Sans changement radical du prisme d'analyse, l'évolution "devenue inéluctable" des missions de l'ONF à laquelle on semble préparer les personnels comme les communes aura de profondes répercussions sur les forêts elles-mêmes.

Actions en cours

EFA-CGC n'a pas ménagé ses efforts pour faire entendre, à l'externe et à l'interne une autre voix, et proposer une autre voie...

Un rapport sur les forêts publiques

En premier lieu, nous avons rédigé au printemps <u>un document de réflexions sur l'avenir de la gestion</u> <u>des forêts publiques</u>. Ce rapport a été diffusé jusqu'au plus haut niveau de l'administration, et il semble avoir reçu un accueil positif de la part de nombreux cadres et personnels de la forêt et du ministère.

Participation aux actions intersyndicales

Nous avons participé activement aux différentes actions menées par l'intersyndicale qui regroupe plus de 85% des personnels de l'ONF, notamment dans le cadre de la Marche pour la Forêt et du rassemblement en forêt de Tronçais du 25 octobre qui furent deux actions emblématiques et positives, bien accueillies par le grand public, et ne donnant pas une image rétrograde du conflit social. Nous sommes fiers d'avoir ainsi

pu alerter l'opinion en évitant le blocage de ventes ou d'autres actions violentes qui auraient pu nuire à l'image des forestiers.

Actualité récente

A l'heure actuelle, la situation est toujours aussi tendue. L'Alliance du Trèfle, dont EFA-CGC est membre, a exposé au niveau du Ministre chargé de la forêt, lors d'une rencontre le 13 novembre dernier, la vision de notre syndicat sur l'importance de la forêt pour la réduction des impacts du changement climatique et du rôle moteur et pilote que doit jouer la forêt publique.

Cela a été l'occasion également de faire état de la situation dégradée du dialogue social et du mépris de la direction générale vis-à-vis des personnels et de leurs représentants. Le Ministre a fortement insisté sur le rôle majeur des syndicats dans le bon fonctionnement du ministère et de ses établissements et que le mépris n'avait aucune place dans toutes les structures qui relevaient de sa responsabilité!

Le Ministre a pris un engagement ferme pour la présentation du rapport des quatre Ingénieurs Généraux dans les tous prochains jours. Hélas sans aucun respect pour la parole du Ministre chargé des Forêts, la diffusion de ce document a été effectuée par une autre organisation. Ce type de fuite est un manque de respect non seulement, vis-à-vis des représentants des personnels de l'ONF, mais également vis-à-vis de l'autorité du Ministre, mais il est important que le rendez-vous ait lieu pour que celui-ci nous exprime les suites qu'il souhaite donner à ce rapport.

Nous communiquerons sur ce rapport dès que nous en aurons reçu un exemplaire officiel (celui qui circule n'étant pas nécessairement une version définitive) et que le Ministre nous l'aura présenté ainsi que ce qu'il retire de ses conclusions

Nous avons cependant bon espoir que toutes nos actions portent enfin leurs fruits et que les décisions du nouveau Ministre aillent enfin dans le sens d'une amélioration de la situation à l'ONF!

Elections professionnelles

Elections de droit public du 6 décembre prochain

Les élections du 6 décembre 2018 constituent un enjeu capital pour EFA-CGC qui, dans ce contexte tendu et incertain, reste un syndicat pragmatique et de propositions, pour qui l'opposition frontale n'est pas une solution mais qui ne cautionne ni des méthodes contraires à l'éthique et ni le refus du débat démocratique autour des sujets centraux.

Dans un contexte où ni la radicalisation, ni la compromission ne sont des stratégies qui nous paraissent acceptables pour l'avenir de la communauté de travail, EFA-CGC a besoin de votre soutien et de votre implication pour sortir renforcé de cette échéance, et pour pouvoir porter un autre message dans le cadre des futures IRP.

Les listes CAP et CCP :

EFA-CGC a présenté des listes en CATE, Attachés, IAE et pour la CCP.

Concernant les IAE, il n'a pas été possible de présenter de candidat en hors classe en raison des pressions exercées sur les personnels sur emploi de direction... à ce stade aucune réponse effective n'a été apportée au courrier de l'avocate de Services-Publics CGC aux tutelles...

Listes CTC et CT locaux :

Des listes EFA-CGC ont pu être déposées dans les 6 DT de métropole, au siège et pour le CT Central. Pour la Corse et les DOM, le scrutin étant sur sigle, EFA-CGC a également présenté sa candidature.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont impliqués pour la constitution de ces listes!

Différents messages ont été ou seront adressés au cours des 15 prochains jours :

- Pour chaque CAP avec les professions de foi
- Pour les élections CT : un message national, le cas échéant complété avec des messages locaux (des listes de diffusion par DT ont été constituées et sont utilisables via le secrétariat d'EFA-CGC)
- Des messages d'appel au vote sur la base des affiches qui seront également apposées dans les locaux.

Contacts droit public : Jean-Marc Faliszek (jean-marc.faliszek@efa-cgc.com)

<u>Arnaud Métais</u> (arnaud.metais@efa-cgc.com)

Instances représentatives des personnels et élections professionnelles de droit privé

Les ordonnances "Macron" modifient totalement la donne en matière d'instances représentatives. Les IRP de droit privé actuelles (CE, CHSCT, DP) disparaissent au profit d'instances unifiées, les CSE (Comité Social et Economique), qui ont vocation à représenter les salariés dans tous les domaines.

Lors des premières séances de négociations, le DRH de l'ONF a indiqué que le principe d'instances territoriales serait maintenu avec des périmètres calqués sur celui des ATX, soit 1 CSE par DT à l'exception de la DT Grand-Est avec 1 CSE par pôle (Est et Ouest).

Il est également prévu de mettre en place une instance centrale (CSEC) sur le principe du Comité Central d'Entreprise existant aujourd'hui.

Le nombre de mandats de titulaires passerait de 471 à 102 au total (diminution du nombre d'instances et de représentants par instance). Les heures de décharge syndicale (réparties selon les mandats) seraient réduits d'1/3 environ (*a priori* de 29 à 19 ETP)

L'importance des réductions au sein des CSE risque de les rendre inopérants au vu du champ d'action à couvrir. Cette négociation présente donc un vrai enjeu pour la défense des intérêts des salariés, face à une volonté drastique de réduction des coûts mais aussi probablement de manœuvres destinées à affaiblir les syndicats (capacité d'action au sein des instances et moyens au sens strict).

Les futures dispositions, ressources et les moyens destinés au fonctionnement des IRP et du droit syndical seront décrits dans l'accord collectif dont les négociations s'achèveront au courant de l'automne.

Les élections de droit privé sont, quant à elles, prévues au mois de février 2019 (1er tour prévu le 14 février). EFA-CGC présentera des listes de candidats dans les 2ème collège (TAM - cadres) et/ou 3ème collège (cadres) lorsque celui-ci sera mis en place (obligatoire dès lors qu'il y a au moins 25 cadres dénombrés dans l'établissement).

Si vous souhaitez en savoir plus sur les modalités d'élections, les mandats ou le rôle des représentants des personnels, et si vous êtes prêt à vous investir, n'hésitez pas à contacter vos secrétaires de section ou directement notre Délégué Syndical Central – Michel Schutz (michel.schutz@efa-cgc.com).



VIE SYNDICALE

Assemblée générale

Notre **Assemblée générale** annuelle se tiendra le 13 décembre 2018. Elle sera essentiellement consacrée à l'analyse du résultat des élections et à la stratégie syndicale à développer pour le nouveau mandat.

Réunions de section d'automne

Pour les adhérents, les réunions de section d'automne sont organisées pour débattre de l'actualité dans vos établissements, bien maîtriser l'organisation des élections et préparer l'AG!

Alsace	12/11/2018	Oberhaslach (MF ONF)
Aquitaine	30/11/2018	Bordeaux (ASP)
Auvergne-Limousin	08/11/2018	Mendes
Bourgogne/Franche-Comté	29/11/2018	Besançon (locaux ONF)
Bretagne/Pays de Loire	07/12/2018	Nantes
Centre Val de Loire	20/11/2018	Boigny-sur-Bionne (ONF)
Champagne/Ardenne	16/11/2018	Chalons en Champagne
lle-de-France et Normandie/Hauts de France	28/11/2018	Montreuil (ASP)
Languedoc-Roussillon	16/11/2018	Narbonne
Lorraine	26/11/2018	Nancy (CFE-CGC)
Midi-Pyrénées	04/12/2018	Toulouse (ONF)
PACA/Corse	14/11/2018	Conférence téléphonique matin
Rhône-Alpes	23/11/2018	Saint-Laurent-Du-Pont (38)

Vous n'êtes pas adhérent mais souhaitez participer?

Si vous n'êtes pas encore adhérent, sachez que vous pouvez encore adhérer au titre de l'année 2018 afin de participer aux échanges des réunions d'automne qui se déroulent en ce moment même.

Sinon, sachez que les **réunions de section de Printemps sont librement ouvertes** pour tous les sympathisants qui veulent mieux connaître notre syndicat, ou qui nous font simplement confiance pour disposer d'une information fiable et de qualité sur la vie des différentes structures dans lesquelles nous vous représentons.

Contactez les adhérents de votre entourage, ou bien prenez l'attache de <u>votre secrétaire de section</u> <u>géographique</u> début 2019 pour connaître les dates de ces réunions de printemps !



Site: http://www.efa-cgc.net

Secrétariat EFA-CGC : nadege.dumay@efa-cgc.com

Pour adhérer : <u>Téléchargez</u>, imprimez et renseignez le bulletin d'adhésion.